

AVENANT

Protocole Sanitaire COVID-19

de la Piscine Municipale

pour la rentrée de Septembre 2020

- . La FMI passe à 100 personnes dans l'établissement dont **90 nageurs**.
- . Les animations reprennent normalement. A noter toutefois que le petit matériel ne peut plus être mis à disposition lors des séances de bébés nageurs.
- . Les créneaux horaires pour le public ne changent pas sauf :
 - Le mercredi après-midi : ouverture sur 2 séances au lieu d'une
 - Le samedi après-midi : ouverture sur 2 séances au lieu d'une
 - Le dimanche matin : ouverture sur 2 séances au lieu d'une
 - **Nouveauté** : le vendredi nocturne jusque 20 heures
- . L'entrée à la piscine ainsi que pour toutes les animations se feront toujours sur réservation.
- . Les scolaires reprennent leurs créneaux.

- . L'ensemble des cabines, casiers, vestiaires et douches seront disponibles.
- . Le nettoyage et la désinfection sont assurés en continu.
- . Le reste des consignes prévues dans le protocole du 30 Juin 2020 reste en vigueur.